

# Fiche d'information: Violence par un partenaire intime et lésions cérébrales

La violence par un partenaire intime (VPI) constitue une crise de santé publique. À l'échelle mondiale, une femme sur trois a subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un partenaire intime (Devries et al., 2013). L'Organisation mondiale de la Santé définit la VPI comme « tout comportement dans une relation intime qui cause du mal physique, psychologique, ou sexuel aux personnes dans la relation. » La VPI comprend plusieurs formes de violence, notamment la violence physique (comme frapper, pousser, l'étranglement et les agressions à la tête, au visage ou au cou); la violence émotionnelle ou psychologique, et le contrôle coercitif (y compris les insultes, l'humiliation, l'isolement, les menaces, et les comportements de contrôle); la violence sexuelle (y compris les actes sexuels forcés et le contrôle reproductif); la violence financière (comme empêcher quelqu'un de travailler ou contrôler l'accès à l'argent); et la violence culturelle ou spirituelle, qui implique l'utilisation abusive de croyances ou de traditions pour exercer un contrôle ou causer du mal (Dicola & Spaar, 2016). La VPI peut toucher toute personne, peu importe son statut socio-économique, religieux ou culturel.

Près de la moitié (44 %) des femmes au Canada subissent une forme de violence par un partenaire intime au cours de leur vie (Statistique Canada, 2021). En 2017, près d'un tiers (30%) de tous les crimes violents signalés à la police au Canada étaient attribués à la VPI, représentant environ 96 000 victimes (Burczycka, Conroy et Savage, 2018). Malgré ces chiffres, la VPI reste largement sous-déclarée et sous-reconnue. Les femmes au Canada sont plus susceptibles que les hommes d'être victimes de VPI : 79% des victimes sont des femmes, et 70 % des femmes déclarent que la force physique a été utilisée contre elles (Burczycka et al., 2018; Sinha, 2013). Entre 2009 et 2017, plus de la moitié (54%) des incidents de VPI ont entraîné des blessures physiques (Ibrahim, 2019). On rapporte également que 67% des Canadiens connaissent une femme ayant subi de la violence physique ou sexuelle (Angus Reid Omnibus Survey, 2012).

Au Canada, une femme ou une fille est tuée de façon violente tous les deux jours, le plus souvent par un partenaire intime masculin ou un membre de la famille (Observatoire canadien du fémicide pour la justice et la responsabilisation). Chaque nuit, plus de 6 000 femmes et enfants cherchent refuge contre la violence dans des maisons d'hébergement partout au pays (« Shelters for abused women in Canada », 2014). Les femmes autochtones au Canada subissent des taux de violence particulièrement disproportionnés et sont près de trois fois plus susceptibles de subir de la violence que les femmes non autochtones (Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, 2019).

Les femmes qui vivent de la violence par un partenaire intime présentent également un risque élevé de subir des lésions cérébrales. Les lésions cérébrales se définissent comme une altération du fonctionnement du cerveau qui peut être présente à la naissance ou acquise plus tard à la suite d'une force externe ou d'un manque d'oxygène. Les recherches indiquent que jusqu'à 92% des femmes survivantes de VPI présentent des signes et des symptômes compatibles avec des lésions cérébrales (Kwako et al., 2011). Les Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis estiment que 2,3% des

femmes subissent chaque année un épisode grave de VPI. Appliqué à la population canadienne, cela représenterait plus de 230 000 femmes par année, et si 92% de ces femmes subissent des lésions cérébrales, cela équivaut à environ 212 000 femmes au Canada chaque année. Par comparaison, pour chaque joueur de la Ligue



92%

Pourcentage des survivantes de violence conjugale qui peuvent également souffrir d'une lésion cérébrale

nationale de hockey qui subit une lésion cérébrale, on estime que 5 500 femmes au Canada subissent une blessure similaire dans le contexte de la VPI.

Les lésions cérébrales sont fréquentes chez les survivantes de VPI, car la tête, le visage et le cou font partie des zones les plus souvent ciblées lors

d'agressions (Sheridan & Nash, 2007). Une commotion cérébrale est une forme de lésion cérébrale causée par un coup ou une secousse violente à la tête, au cou ou au corps, qui provoque un mouvement rapide du cerveau à l'intérieur du crâne. Ce mouvement peut étirer et parfois endommager les neurones, perturbant la communication entre les cellules du cerveau. Les lésions cérébrales peuvent également survenir à la suite d'un manque d'oxygène. Les lésions cérébrales hypoxiques ou anoxiques se produisent lorsque l'apport essentiel de sang et d'oxygène au cerveau est réduit ou interrompu, par exemple lors d'un étranglement ou d'une suffocation. L'étranglement est un mécanisme particulièrement fréquent et dangereux qui cause des lésions cérébrales dans les situations de VPI, car il peut provoquer des



lésions liées au traumatisme et au manque d'oxygène. Entre 30% et 74% des femmes ayant subi de la VPI déclarent avoir perdu connaissance en raison d'un étranglement ou d'un traumatisme à la tête (Zieman et al., 2017). Les survivantes qui ont été étranglées sont 7,5 fois plus susceptibles d'être assassinées lors d'une agression ultérieure, ce qui fait l'étranglement un indicateur critique du risque de létalité future (Glass et al., 2008). Au-delà de ses conséquences physiques, l'étranglement est fondamentalement un acte de pouvoir et de contrôle, dans lequel l'agresseur tient littéralement la vie de la victime entre ses mains.

Les survivantes de VPI qui subissent des lésions cérébrales présentent également un risque élevé de lésions cérébrales répétées et cumulatives. Contrairement aux athlètes ou aux personnes blessées dans des accidents, les femmes vivant de la violence conjugale n'ont souvent pas l'occasion de permettre à leur cerveau de guérir entre les blessures en raison de la violence continue. Les blessures répétées au fil du temps peuvent aggraver la gravité des symptômes, prolonger la période de rétablissement, et contribuer à des difficultés neurologiques, cognitives et psychologiques chroniques. Avec le temps, des lésions cérébrales multiples peuvent augmenter le risque de problèmes de santé à long terme, possiblement neurodégénératifs, ce qui aggrave les impacts déjà profonds de la VPI sur la santé et le bien-être des femmes.

---

## Ressources au Canada

**Hébergement Femmes Canada** – Une organisation nationale qui soutient les femmes et les enfants fuyant la violence en offrant des ressources, de la défense des droits et un répertoire de maisons d'hébergement et de maisons de transition partout au Canada. Leur site Web offre également de l'information sur la planification de la sécurité et les soutiens pour les survivantes de violence fondée sur le genre.

Visitez <https://endvaw.ca/> pour en savoir plus et trouver des services dans votre région.

**Lésions Cérébrales Canada** – Une organisation nationale dédiée au soutien des personnes vivant avec des lésions cérébrales grâce à l'éducation, à la défense des droits, et à la mise en lien avec les associations provinciales et locales de lésions cérébrales. Leur site Web offre de l'information sur les lésions cérébrales, le rétablissement et les ressources disponibles partout au Canada.

Visitez <https://braininjurycanada.ca/en/> pour obtenir des ressources et du soutien.

**Parachute** – Une organisation nationale de prévention des blessures qui vise à réduire les blessures graves, y compris les lésions cérébrales, par la recherche, l'éducation, et la défense des droits. Parachute offre des ressources fondées sur des données probantes sur les commotions cérébrales, les blessures à la tête et la sécurité tout au long de la vie.

Visitez <https://parachute.ca/en/> pour plus d'information.